

La Pause Café

L'ACTION CITOYENNE

OBLIGE LA RÉVISION DU BUDGET MUNICIPAL

La deuxième mouture du budget municipal pour 2023 totalise 12 163 190\$, soit une diminution de 4,41% par rapport à la première version de 12 723 850\$. Comparativement à 2022, il s'agit d'une hausse du budget de 7,47%. Incidemment, les revenus en taxes qui représentaient 25% dans la première version du budget, représentent maintenant 14,59 %. Le taux de la taxe qui était à 0.77\$ du 100\$ d'évaluation en 2022 est maintenant à 0.64\$ du 100\$ d'évaluation pour les résidences. Le taux commercial est à 1.16\$ du 100\$ d'évaluation. Le taux de la taxe dans la première version du budget était à 0.70\$ du 100\$ d'évaluation.

À titre d'exemple, le propriétaire d'une résidence évaluée à 200 000\$ en 2022 a dû payer environ 1 540\$ en taxes foncières (sans la dette et les services). Si le nouveau rôle d'évaluation augmente la valeur de la propriété de 30%, elle vaut maintenant 260 000\$. Les taxes à payer dans la première version du budget auraient été d'environ 1 820\$. Suivant la version révisée, le montant s'élève à 1 664\$ (sans la dette et les services).

Les conseillers Sébastien Bazinet (district 6), Claude Paradis (district 5) et Pierre Alexandre Morin (district 2) ont voté en faveur du budget révisé. Comme pour la première version du budget, les conseillers Alain Otto (district 4) et Gilbert Therrien (district 3) ont voté contre son adoption. La raison invoquée par les deux conseillers porte sur l'augmentation des dépenses salariales à l' Urbanisme et environnement lié à l'embauche d'une personne additionnelle. M. Therrien affirme qu'il ne dispose pas suffisamment d'information pour dire que les retards dans l'émission des permis par ce secteur seront réglés avec l'ajout d'une ressource.

À la suite de l'adoption de ce budget révisé, les comptes de taxes devraient parvenir aux propriétaires sous peu.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

La deuxième version du Programme triennal d'immobilisations n'est pas très différente de la première version. Le programme totalise 30 765 641\$ répartis au cours des trois prochaines années, dont 11 082 583\$ seront assumés par les citoyens et 19 683 058\$ seront couverts par des subventions gouvernementales. Les plus gros projets portent sur la rénovation et l'agrandissement de l'hôtel de ville en 2023 et la construction de la nouvelle caserne de pompiers en 2024. Les travaux publics généreront des dépenses en immobilisations de 17 808 150\$ de 2023 à 2025 pour l'acquisition de machinerie et des projets divers.

RESTRUCTURATION ORGANISATIONNELLE

Dans la foulée de la révision du budget municipal, le conseil a procédé à l'abolition de deux postes cadres et a ajouté des responsabilités à trois autres. Le poste de conseillère en relations publiques et développement économique occupé par Marlène Paquin a été aboli. Mme Paquin devient la directrice des Loisirs, de la culture et des

communications. Le poste de chef de division - Installations récréatives et vie associative a aussi été aboli et c'est le directeur des Travaux publics, Michel Robidoux, qui aura maintenant la responsabilité de cette division. Par ailleurs, le contrat de la directrice du service d'Urbanisme et environnement, Carine Lachapelle, a été modifié pour inclure des responsabilités liées au développement économique. Après avoir demandé le vote, les conseillers Otto et Therrien se sont opposés à ce changement en affirmant qu'urbanisme et environnement ne vont pas avec le développement économique.

À L'INTÉRIEUR...

LA FORCE DE LA MOBILISATION	02
SAVIEZ-VOUS QUE...	05
LES RÊVES DE RASHED	08
LE GRAPHITE À KIAMIKA	09

AU SERVICE DES CITOYENS AVANT TOUT

L'année 2023 a débuté de façon intense avec le dossier du budget et des taxes municipales. Je vous invite à lire ci-dessous le déroulement des différentes étapes qui ont finalement mené à la révision du budget. Cet épisode victorieux pour la démocratie a confirmé l'importance des rôles de « veilleur et d'éveilleur » qui définissent notre mission. En d'autres termes, peu importe le conseil municipal en place, nous oeuvrons uniquement pour les citoyennes et citoyens de notre municipalité; notre loyauté commence et finit ici. Si le maintien de relations harmonieuses avec le conseil municipal est souhaitable pour nous, cela ne signifie pas pour autant que nous sacrifierons les intérêts des citoyennes et citoyens pour épargner les susceptibilités des membres du conseil, et cela quelqu'ils soient. Le conseil municipal a été élu démocratiquement, la pétition est aussi l'expression de la volonté de la population. Les membres du conseil sont imputables à la population de Rivière-Rouge et à nulle autre entité ou groupe. Nous espérons que les membres du conseil, qui ont été irrités par notre soutien à cette démarche populaire, tournent la page dès maintenant et s'engagent à rétablir un dialogue constructif. Le budget adopté en décembre allait affecter durement les familles, les individus et les commerçants de Rivière-Rouge. Nous avons tenu nos engagements envers eux, nous sommes satisfaits que le conseil ait fait de même en acceptant de réviser le budget.

La situation a également renforcé notre désir de convaincre la population de l'importance de l'implication citoyenne. En participant aux séances du conseil, aux consultations publiques et aux séances d'information, ou

en lisant les bulletins municipaux et le journal local, les citoyennes et citoyens sont mieux équipés pour comprendre les enjeux qui les touchent directement et pour participer à des échanges plus éclairés avec les acteurs concernés. Pour ceux et celles qui n'ont encore jamais participé à nos « Cafés Citoyens », je vous invite cordialement à vous inscrire au prochain qui se déroulera le 18 mars et à vous procurer des billets au coût de 5\$ à la Boulangerie de Rivière-Rouge et à la Boutique La Bohémienne. Nous y partageons de précieux renseignements sur les organismes qui opèrent sur notre territoire, sur des événements à venir et reconnaissions des Riverougeoises et Riverougeois engagés qui font une différence. Tout ça avec un petit déjeuner continental servi par des bénévoles. Des représentants du conseil municipal y participent également pour offrir un lieu d'échanges additionnel avec les citoyens. Finalement, cette publication que vous lisez présentement ajoute une source d'information supplémentaire riche en contenu et dans laquelle des articles de fond contribuent à une meilleure connaissance de notre milieu de vie.

Avec mes collègues du Comité des Citoyens, je souhaite que de bonnes et belles perspectives d'avenir pointent à l'horizon de Rivière-Rouge et de celui de nos voisins immédiats. En initiant des collaborations de plus en plus significatives avec les municipalités environnantes, nous assurerons le développement et l'épanouissement social et économique de toute la Vallée de la Rouge. « Seuls, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». Bonne lecture,

Louise Guérin - Présidente



LA FORCE DE LA MOBILISATION CITOYENNE: LA PETITE HISTOIRE D'UNE PÉTITION

Le mouvement de mobilisation citoyenne qui a suivi le lancement de la pétition demandant la révision du budget municipal le 5 janvier dernier a eu des effets positifs sur le compte de taxes des contribuables. Cette mobilisation rapide et efficace est la preuve que les efforts de la

population peuvent être fructueux et confirme la nécessité pour les citoyens de montrer un intérêt soutenu pour la politique municipale. Les décisions du gouvernement municipal ont un impact direct sur notre portefeuille et sur notre communauté. Revoyons le déroulement de ces

événements. Le 19 décembre dernier, le conseil municipal adopte un budget de 12 723 850\$, soit une augmentation de 12,4% comparativement à 2022. Le budget inclut une augmentation moyenne des taxes de 25%. Bien que le conseil ait réduit le taux de la taxe à 0.70\$ du 100\$ d'évaluation, soit une réduction de 9,5% comparativement à 2022, la facture s'annonce très salée pour les citoyens qui voient leur rôle d'évaluation augmenter en moyenne de 35%. Le conseil explique que l'augmentation du budget est requise en raison de la hausse du coût des matériaux nécessaires aux opérations, particulièrement pour les travaux publics, et à l'augmentation des quotes-parts payables à la MRC. Les revenus en taxes augmentent en raison du nouveau rôle d'évaluation produit par la MRC pour 2023, 2024 et 2025. Une majorité du conseil a refusé de procéder à des coupures qui, selon le maire, affecteraient surtout les loisirs et les organismes communautaires. Mentionnons que les conseillers Alain Otto (district 4) et Gilbert Therrien (district 3) ont voté contre le budget proposé parce que, selon eux, il ne tenait pas compte de la capacité de payer des contribuables.

Comme le budget avait été adopté à quelques jours des fêtes de fin d'année, le Comité des Citoyens a pris quelques jours pour analyser les chiffres dévoilés le 19 décembre et réfléchir aux actions à entreprendre. Une rencontre est prévue le 4 janvier pour discuter de la situation financière inacceptable dans laquelle un grand nombre de citoyennes et citoyens et de commerçants seraient plongés avec l'adoption de ce budget. Les hommes d'affaires Pierre Bousquet et François Simard, ayant eu vent de cette rencontre du Comité des Citoyens, demandent s'ils peuvent se joindre aux discussions. Au cours des échanges, ils informent le Comité des Citoyens qu'ils veulent lancer une pétition demandant la révision du budget. Le conseil d'administration du Comité des Citoyens accepte de participer à la promotion et à la diffusion de la pétition.

Le lendemain, la pétition est prête à être distribuée à travers la ville et la promotion débute dans les médias locaux, sur le site web et la page Facebook du Comité des Citoyens. Des exemplaires de la pétition sont progressivement, mais rapidement distribués dans une multitude de commerces et d'institutions de la municipalité. Des tables pour la signature des citoyens sont installées à l'épicerie IGA Marché Raymond et, subséquemment, au Tigre Géant. La radio de Radio-Canada ayant été alertée de la situation se déplace à Rivière-Rouge pour faire des entrevues avec le maire Denis Lacasse et les promoteurs de la pétition, Pierre Bousquet et la présidente du Comité des Citoyens, Louise Guérin. Le mouvement citoyen connaît un tel succès que du 5 au 17 janvier, plus de 1 900 signatures sont recueillies. Le 18 janvier, l'homme d'affaires, Pierre Bousquet, dépose la pétition lors de la

séance régulière du conseil devant environ 280 citoyennes et citoyens. Six jours plus tard, soit le 24 janvier, le maire annonce sur les ondes de CFLO que le budget sera révisé à la baisse.

Il est évident que la nouvelle proposition ne plaît pas à tous, certains auraient souhaité une baisse plus marquée du budget et du taux de la taxe. Peu importe notre opinion sur le sujet, nous sommes toutes et tous d'accord pour dire qu'en bout de ligne, c'est la démocratie qui a gagné et ça, ça n'a pas de prix.

QU'EST-CE QUE LA DÉSINFORMATION?

On entend souvent parler de désinformation dans les réunions publiques, dans les médias et sur les plateformes de médias sociaux. De quoi parle-t-on au juste? En fait, désinformation et mauvaise information sont deux termes souvent utilisés de manière interchangeable, mais ils ont des significations différentes.

La désinformation est un type de manipulation de l'information qui est délibérément diffusée pour tromper les gens. Cela peut inclure la création de faux documents, la falsification de faits réels, ou l'utilisation de théories du complot pour semer la confusion. La désinformation est souvent utilisée pour des fins politiques ou économiques, et peut être diffusée par des individus, des groupes ou même des gouvernements.

La mauvaise information, d'autre part, est plus couramment utilisée pour décrire des erreurs involontaires ou des inexactitudes dans les informations diffusées. Cela peut inclure des faits inexacts, des erreurs de compréhension ou des interprétations erronées. La mauvaise information peut être diffusée par n'importe qui, y compris les médias, les blogueurs, les réseaux sociaux et même les individus.

Il est important de noter que la désinformation et la mauvaise information peuvent avoir des conséquences similaires, telles que la propagation de fausses informations et la création de confusion. Cependant, la désinformation est souvent utilisée de manière plus délibérée et systématique, tandis que la mauvaise information est plus spontanée et moins intentionnelle. Il est important de développer des méthodes pour détecter et contrer la désinformation, car elle peut causer des dommages importants à la société.

R
médias

est heureuse de produire cette publication.
Rmedias.ca

ÉLECTION PARTIELLE DANS LE DISTRICT 1

Le conseiller du district 1 (Sainte-Véronique), Daniel Forget, a remis sa démission le 23 janvier. C'est ce que nous avons appris à la réunion du conseil municipal du 1er février. Une élection partielle se tiendra dans ce district le 14 mai. La présidente des élections, Me Catherine Denis-Sarrazin, greffière de la ville, fera bientôt connaître les détails du scrutin.

La division de la ville en districts électoraux permet de tenir une élection uniquement dans le district touché par le départ d'un conseiller plutôt que sur l'ensemble du territoire, limitant ainsi les coûts pour la ville. Lisez notre article sur le sujet des districts électoraux dans notre édition du mois de décembre 2022 de La Pause Café en page 6. <https://comitecitoyensrr.files.wordpress.com/2022/12/lapausecafe-v2-14-dec-2022.pdf>

CAFÉ CITOYEN DU 28 JANVIER

Le plus récent Café Citoyen a eu lieu le 28 janvier dernier. Environ 65 personnes ont assisté aux différentes présentations faites à l'occasion. Diane Beaulieu a parlé des soins palliatifs au Centre hospitalier de Rivièr-Rouge et du besoin important en bénévoles.



Rémi Laramée a poursuivi sa sensibilisation aux questions environnementales en présentant un texte sur les forêts anciennes du Québec. L'homme d'affaires Pierre Bousquet est revenu sur la pétition demandant la révision du budget municipal. Le conseiller municipal Sébastien Bazinet a fait une courte intervention pour corriger Pierre Bousquet en disant que les salaires des membres du conseil n'ont pas été augmentés dans le budget présenté.

Un hommage a été rendu à Rolland Leduc pour son engagement dans l'organisation de la Parade du Père Noël depuis plus de 35 ans. Le conseiller municipal Claude Paradis a participé à cet hommage.



Yoan Desmarais, directeur de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides a présenté son organisation (voir notre entrevue en page 6). Maryvonne Berthault, entraîneure, a parlé de ses cours de

mobilité et posture et de musculation dans le cadre de son initiative Bouger pour notre santé. Il a aussi été question d'un tricothon organisé par le Cercle des fermières en février au profit des futures mamans et de leurs bébés; du Défi j'arrête, j'y gagne contre le tabagisme et du Défi Jean Lapointe encourageant la non-consommation d'alcool au cours des 28 jours de février. Le prochain Café Citoyen aura lieu le 18 mars.

Pour assurer la pérennité des Cafés Citoyens à Rivièr-Rouge, nous invitons les citoyennes et citoyens à acheter leurs billets à l'avance plutôt qu'à la porte. Cela nous permet de prévoir la bonne quantité de nourriture pour le petit déjeuner et d'éviter des pertes inutiles. Montrez votre intérêt en vous procurant vos billets à la Boulangerie de Rivièr-Rouge et à la Boutique La Bohémienne, au coût de 5\$.

MERCI

Un remerciement spécial à Pierre Bousquet, franchisé Tim Hortons, et François Simard, franchisé Tigre Géant pour leurs dons de 500\$ chacun au Comité des Citoyens. Cette somme nous a été remise pour le travail que votre Comité des Citoyens accomplit auprès de la communauté.

ATTENTION MEMBRES ET AMIS-ES DU COMITÉ DES CITOYENS

Il est maintenant temps de renouveler votre adhésion au Comité. Vous pouvez libeller votre chèque de 10\$ par personne au nom du Comité des Citoyens de Rivièr-Rouge et le faire parvenir au trésorier, Paul Lacoste, à l'adresse suivante: 1599 chemin Lacoste, Rivièr-Rouge, QC, J0T 1T0. Vous pouvez aussi transférer l'argent par Interac à l'adresse paullacoste42@gmail.com Faites parvenir un courriel à M. Lacoste pour déterminer la question et le mot de passe de sécurité. Merci de votre appui!

FAUT PAS MANQUER ÇA...

Rivièr-Rouge en Blanc a lieu jusqu'au 25 février. Voici le programme des activités à venir :

24 février - Patin Disco avec DJ au Parc Michel-Beaudoin de 16 à 18 h

25 février - Patin Disco avec DJ au Parc de la gare de 16 à 18 h, glissade et jeux.

SERVICE PROFESSIONNEL

Joëlle St-Gelais, psychologue, a un bureau de consultation au 578 rue l'Annonciation Nord à Rivièr-Rouge. Mme St-Gelais offre des services aux aînés, aux adolescents et aux adultes. Vous pouvez la rejoindre au numéro (819) 278-1234 ou par courriel à joelle_stgelais@hotmail.com

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le maire Denis Lacasse a pris la décision de retirer le conseiller Alain Otto, représentant les électeurs du district 4, de tous les comités. Il a donc procédé à des changements de responsabilités pour les autres conseillers ainsi que pour lui-même. Avant ces changements, M. Otto était président du Comité de vigilance du Complexe environnemental de la Rouge (CER); délégué au comité des finances et de la gestion de la ville; responsable pour Plein Air Haute-Rouge et délégué à la Société de développement du Réservoir Kiamika (SDRK). Il était aussi substitut au conseil d'administration de la Régie de la collecte environnementale de la Rouge (RCER) et au Complexe environnemental de la Rouge.

Le conseil a aussi adopté une résolution retirant le conseiller du district 3, Gilbert Therrien, de la liste des maires suppléants. Seuls Pierre Alexandre Morin du district 2 et Sébastien Bazinet du district 6 ont été désignés comme maires suppléants. Mentionnons que lors du vote de la résolution à cet effet, le conseiller Therrien ne s'est pas opposé à son retrait de la liste, mais les conseillers Paradis et Otto ont voté contre.

Les conseillers Otto et Therrien ont voté contre le premier budget municipal adopté le 19 décembre dernier. À la suite de cette adoption, le conseiller Otto avait annoncé qu'il devenait ainsi l'opposition au sein du conseil municipal.

La dette totale de la ville s'élève à 7 856 000\$. C'est ce que la directrice générale adjointe et directrice des finances, Martine Vézina, a affirmé en réponse à une question d'un membre du public posée lors de la séance régulière du 1er février.

Après l'augmentation salariale de 3,2% accordée aux employés syndiqués et aux cadres, le conseil municipal a décidé d'offrir la même augmentation à la directrice générale, rétroactive au 1er juillet 2022.

Le contrat pour la rénovation et l'agrandissement de l'hôtel de ville a été accordé à la compagnie Constructions Gilles Paquette Ltée au montant de 4 633 267\$. Le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) couvrira 78% des coûts. Le reste fera l'objet d'un règlement d'emprunt en 2025 et représentera une augmentation de 14\$ par année pendant 25 ans sur le compte de taxes d'une résidence évaluée à 151 000\$.

Le conseil municipal a accepté l'offre d'achat au montant de 100 000\$ de l'Action Bénévole de la Rouge pour l'édifice Félix-Gabriel-Marchand situé au 259 rue l'Annonciation Sud. Le service d'Urbanisme et environnement de la ville devra quitter le bâtiment au plus tard le 31 décembre 2023 pour s'installer dans un autre édifice d'utilité publique en attendant que le projet de rénovation et d'agrandissement de l'hôtel de ville soit complété.

Le conseil municipal s'est opposé à la création d'un site d'extraction de substances minérales de surface aux abords du Lac Marsan. Le conseil estime que ce site résidentiel et de villégiature, incluant des zones humides, est incompatible avec l'activité minière. Lisez notre article sur le projet de mine dans le Parc régional Kiamika en page 9.

Il n'y aura pas de camp de jour pendant la relâche du mois de mars, compte tenu que la ville n'a pas pu recruter des moniteurs pour l'animation du camp.

Le conseil municipal a décidé de ne pas organiser de célébrations pour le 120e anniversaire de la gare, mais d'attendre plutôt en 2028 pour le 125e. Les célébrations seront alors combinées à celles du 25e anniversaire de la fusion de L'Annonciation avec le Canton Marchand et Sainte-Véronique.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 22 février à 19h au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge sur des projets de règlements relatifs aux permis et certificats (2023-456), au zonage (2023- 457), au lotissement (2023-458) et à la démolition d'immeubles (2023-459). Les détails de ces projets sont disponibles sur le site web de la ville à <https://www.riviere-rouge.ca/reglements>

Les bénévoles des organismes communautaires seront reconnus lors de la séance régulière du conseil municipal le 1er mars prochain. Le conseil a décidé d'annuler le 5 à 7 prévu le 16 février pour l'hommage aux bénévoles.

LA SHGHL - GARDIENNE DE LA MÉMOIRE

Pour un grand nombre de personnes, les archives, ce sont des piles de vieux documents poussiéreux que seuls les archivistes et bibliothécaires consultent à l'occasion. En fait, ces vieux documents ont beaucoup à dire sur nous et nos institutions, sur notre passé et son influence sur nos choix actuels. Les documents qui portent sur les décisions aux niveaux municipal ou régional sont aussi des témoins des exercices démocratiques menés au fil du temps.

La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-



Laurentides (SHGHL) se définit comme la gardienne de la mémoire régionale en conservant les archives textuelles et photographiques de la région et en donnant accès aux amateurs de généalogie à des ressources généalogiques et historiques, comme Ancestry.

Le directeur de la SHGHL, Yoan Desmarais, historien de formation et diplômé de

l'Université de Montréal, est natif de Mont-Laurier. Après ses études de maîtrise, pendant lesquelles il s'est spécialisé en études médiévales, il est revenu dans la région où habite toujours sa famille. « C'est l'amour de la région qui m'a fait revenir », dit-il. La grande ville, ce n'était pas pour lui. Il se dit chanceux d'avoir trouvé un travail dans la ville qui l'a vu grandir et de surcroît dans le domaine qui le passionne.

La SHGHL est située dans la Maison de la culture de Mont-Laurier, 385, rue du Pont. L'organisme abrite une salle d'exposition présentant des artefacts surtout agricoles de la fin du 19e et du début du 20e siècles ainsi qu'un centre d'archives agréé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Ce centre conserve les fonds documentaires publics et privés dans des conditions optimales pour leur préservation. On y fait aussi la

numérisation de documents. Les municipalités engagent la SHGHL pour la gestion documentaire. Des chercheurs en cinéma et télévision, comme pour la série Les Pays d'en haut, ont eu recours aux archives de la SHGHL pour les aider dans leur représentation de l'époque.

M. Desmarais souhaite qu'une relation de coopération prenne forme entre son organisme et nos deux sociétés d'histoire du Canton Turgeon (Sainte-Véronique) et de Rivière-Rouge (L'Annonciation). La SHGHL pourrait certainement aider à la préservation, au traitement et au classement des archives locales pour le bénéfice des citoyens d'aujourd'hui et de ceux de demain. L'invitation est lancée aux passionnés de généalogie et d'histoire de notre région.

UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE

Programmation hiver / printemps 2023

Jeudi, 30 mars 2023

Rivière-Rouge, CSCVR, 1550, chemin du Rapide.

• Histoire du paysage géologique et glaciaire des Laurentides, présenté par Éric Beaudin

Les Laurentides sont les racines d'une ancienne chaîne de montagnes formée de roches métamorphiques. Cette conférence nous permettra de comprendre les grandes étapes de l'évolution du vivant au cours des temps géologiques.

Mercredi, 12 avril 2023

Labelle, 7393, boul. du Curé-Labelle.

• L'importance de la pensée critique au temps de la désinformation, présenté par Yoan Hébert-Patenaude Comment nuancer l'information véhiculée dans le contexte des nombreuses plateformes sociales numériques? Cette conférence nous ramène aux bases de l'argumentation. Au menu : les sophismes, les paralogismes, la rhétorique et d'autres idées originales pour nous aider à développer

notre pensée critique et à faire preuve d'objectivité face aux messages polarisés.

Jeudi, 20 avril 2023

Nominingue, 2114, chemin du Tour du Lac.

• Bougez de votre siège!

C'est un programme en trois étapes, enseigné par Marie-France Cyr, spécialiste en conditionnement physique pour aînés. Elle vous montre comment être plus en santé et vous sentir beaucoup mieux en bougeant juste un peu plus sur votre siège et en vous levant plus souvent. Mini-formation idéale pour les gens qui passent beaucoup (trop) de temps assis et qui ont des raideurs, des douleurs.

Modalités d'inscription :

- En ligne, à compter du 9 mars 2023 sur le site web : www.usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/hlt Le coût de chaque conférence est de 21 \$ + taxes. Des frais de 5 \$ par session sont payables à l'association étudiante.

Pour des renseignements ou de l'aide à l'inscription :
Marielle Bellefleur, 438 392-6847

ÇA S'EN VIENT...

Le Cercle des fermières de l'Annonciation organise un Tricothon le 21 février de 10 h à 15 h au local du Cercle des fermières de Rivière-Rouge, 1475 rue L'Annonciation Nord. Les fonds recueillis serviront aux futures mamans et à leurs bébés pour la Fondation OLO (Oeuf, lait, orange). Pour plus d'information, communiquez avec Mme Denise Despaties au 819 275-0313.

La Société de développement commercial de Rivière-Rouge lancera officiellement son nouveau site web le 28 mars prochain en présence de ses partenaires et de nombreuses entreprises de Rivière-Rouge et de la Vallée de la Rouge qui sont présentées sur le site web. Le site est maintenant en ligne à cette adresse : www.sdcrr.ca

La Fondation de l'École du Méandre organise un Quillothon le samedi 1er avril à L'École de quilles Ghislain Chénier, 75 rue du Pont, Rivière-Rouge. Deux départs sont prévus à 10 h et à 13 h 30 avec la possibilité d'un départ à 16 h, s'il y a assez d'équipes. Chaque départ peut avoir un maximum de 12 équipes. Les équipes sont composées de 5 joueurs. Coût 25\$ par joueur. Les femmes et les enfants de moins de 16 ans - abat 8 quilles et les hommes - abat 9 quilles. L'événement est organisé au profit des élèves de 3e secondaire de l'École du Méandre pour leur voyage à New York. Pour information et inscription, communiquez avec Mathieu Robidoux à 819 278-0240 ou Ghislain Chénier 819 275-2732.

LES CHRONIQUES DU MÉANDRE

Chères lectrices et chers lecteurs, nous sommes ravis de reprendre Les chroniques du Méandre. Nous nous présentons, Odile Labelle, Grégorie-Anne Dumoulin & Sara Boisjoli. Nous espérons vous faire découvrir notre vie étudiante au travers nos chroniques. Bonne lecture!



Saviez-vous que les élèves de 3e secondaire visiteront New York du 23 au 25 mai?

Actuellement, plusieurs moyens de financement sont en cours; vente de produits d'érable North Hatley, souper spaghetti, collecte de bouteilles, Quillothon, levée de fonds au IGA, collecte d'argent aux feux de circulation. Plusieurs autres moyens sont à venir. L'objectif est de ramasser environ 23 000 \$. N'hésitez pas à les encourager. Le voyage forme la jeunesse!

Cupidon était présent au Méandre lors de la St-Valentin. Une vente de roses ainsi qu'un courrier du cœur ont été des activités au menu pour célébrer la journée de l'amour.



Saviez-vous qu'un match de hockey s'est tenu le 26 janvier dernier entre les étudiants et le personnel de l'école. Le personnel a donné beaucoup de fil à retordre aux élèves puisqu'ils sont sortis gagnants avec un pointage de 9 à 3.

Récemment, l'équipe de volleyball féminin, Les Rapides du Méandre, a participé à 3 tournois à l'extérieur. Les joueuses sont présentement 2e au classement. Nous leur souhaitons bonne chance pour le dernier tournoi qui aura lieu le 12 mars prochain à Blainville.



En tennis de table, lors du dernier tournoi de qualification pour les Jeux du Québec, Émile Boivin, élève de 3e secondaire, a réussi à se qualifier. Il représentera donc les Laurentides dans la catégorie 17 ans et moins, à la finale des Jeux du Québec qui se tiendra le 7 mars 2023 à Rivièrel-du-Loup. Félicitations Émile!

DE DACCA À RIVIÈRE-ROUGE, LES RÊVES DE RASHED CHOWDHURY

Né à Dacca au Bangladesh, Rashed Chowdhury arrive au Canada en mai 1994 avec l'ambition de réaliser son rêve américain. Son père, déjà arrivé au Québec, est sur le point de se rendre en Inde pour aller chercher sa femme, sa fille ainsi que son fils, Rashed. Au moment de partir, le père est terrassé par une crise cardiaque. Rashed a 14 ans et sa sœur 17 ans.

Endeuillée et très insécurise face à la nouvelle vie qui l'attend au Québec, la mère de Rashed arrive ici avec ses deux enfants et s'installe dans un petit appartement du quartier Saint-Michel à Montréal. Sans le support de son mari, des membres de sa famille ou d'amis, cette femme courageuse se met à la recherche d'un emploi pour subvenir aux besoins de sa famille. Aucun d'eux ne parle français. Rashed parle cependant plusieurs langues: bengali, hindi, ourdou et anglais. Les six premiers mois de leur vie ici se passeront dans des conditions difficiles : pas de lit, pas de frigo, pas de fauteuil, pas de télévision. Le trois dorment par terre dans des sacs de couchage. Les 12 années qui suivront seront marquées par des luttes continues pour assurer leur survie et l'amélioration de leurs conditions de vie. Rashed va à l'école francophone, mais ne comprend pas la langue et n'a pas d'amis, conséquemment son apprentissage prend du retard. Dans son pays, il étudiait en anglais. Vers 16 ans, il s'inscrit à l'éducation aux adultes et pourra compléter ses études en anglais.

Les trois travailleront au salaire minimum dans une entreprise italienne d'accessoires d'ordinateurs pendant de nombreuses années. Après l'école, qui se termine vers 14h30, Rashed va travailler dans cette entreprise jusqu'à minuit, puis arrive à la maison vers 1 h du matin. Tôt le même matin, il repart à l'école. Il changera ensuite de travail et deviendra plongeur dans un restaurant italien au centre-ville de Montréal. Après la fermeture de l'entreprise italienne d'ordinateurs, les trois membres de la famille se retrouvent à l'emploi de Peerless vêtements. Sa mère y travaillera pendant près de 20 ans, soit jusqu'à sa retraite. Sa sœur y travaille toujours. Tous les membres de la famille ont appris le français et sont intégrés au sein de la société québécoise.

À l'âge de 18 ans, Rashed rencontre tout à fait par hasard un cousin de son père qui est propriétaire d'édifices à logements à Montréal. Rashed devient alors responsable



de la gestion d'un édifice de 250 appartements pendant plus de 3 ans, soit jusqu'à ce que le cousin de son père vendre les édifices et décide de partir à Calgary. Il invite Rashed à partir avec lui, mais comme sa mère et sa sœur sont ici, il choisit de rester au Québec. Il se retrouve donc temporairement en congé forcé et prêt à prendre des vacances. Il décide de venir dans les Laurentides et s'arrête à Rivière-Rouge où il loue un appartement pour quelques mois. Il avoue qu'il a un coup de cœur pour la région, mais aussi pour Marie-Ève Lafontaine-Maurice dont il a fait la connaissance. Marie-Ève était également revenue dans sa famille pour les vacances. Elle étudiait alors en cinéma à Montréal, plus tard elle complètera un diplôme universitaire en travail social. Ils retourneront à Montréal, histoire de permettre à Marie-Ève de compléter ses études et à Rashed d'en entamer de nouvelles. Marie-Ève travaille présentement au CLSC situé au Centre hospitalier de Rivière-Rouge. Rashed affirme que Marie-Ève a été instrumentale dans ses accomplissements. « Elle est la fondation, la base de ce que j'ai pu réaliser », avoue-t-il. Leur rencontre a eu lieu il y a 21 ans.

Rashed accumulera plusieurs diplômes d'études professionnelles (DEP) en conduite de camion lourd, en mécanique diésel de chantier et en mécanique industrielle qui l'amèneront à remplir des postes dans chacun de ces domaines. Il travaillera aussi en maintenance au Centre hospitalier. Il affirme d'abord que cette diversité dans sa formation est un atout pour se trouver du travail dans la région et améliorer ses conditions de travail. Il hésite à avouer que ces changements successifs de carrière étaient attribuables à la façon dont il était traité par ses collègues. « Il était l'une des seules personnes de couleur à Rivière-Rouge », dit sa conjointe, Marie-Ève. « Au début, il y avait beaucoup de barrières au niveau de l'emploi. Il y a plus d'ouverture maintenant. Ça a été un long chemin », explique-t-elle. Les propos racistes et l'atmosphère de travail ne l'ont pas encouragé à rester dans les emplois qu'il a occupés. Selon lui, la discrimination et le racisme qu'il a subi existent partout. Pourtant, il habite le Québec depuis maintenant près de 30 ans et se dit plus Québécois qu'Indien. Pas question de retourner dans son pays, comme certains lui ont dit, puisqu'il y est déjà!

Il y a environ 5 ans, il a été forcé d'arrêter de travailler pour des raisons de santé. La maladie qui l'afflige est l'épreuve la plus importante qu'il n'ait jamais eu à traverser, dit-il, parce qu'elle lui a fait perdre le pouvoir sur sa vie et sur ses

capacités. Heureusement, il n'a pas abandonné tout espoir de réaliser ses rêves d'aller plus loin, d'accomplir davantage. Si sa santé le permet un jour, il aimerait retourner aux études pour éventuellement travailler auprès des immigrants et les aider à s'intégrer dans leur nouveau milieu de vie. Il nourrit aussi des rêves pour ses deux jeunes filles, Maëlla, 11 ans et Anya, 8 ans. « Elles sont nées ici, elles n'ont pas besoin de passer par la même épreuve que moi » dit-il. « Je leur rappelle qu'elles ne manquent de rien. Tout ce que je veux c'est qu'elles aient de bons résultats à l'école. Je leur dis qu'elles vont faire plus que moi et qu'elles ont toutes les chances », dit-il avec beaucoup d'espoir. Son expérience lui a appris que d'immigrer dans un pays qui a une culture très différente, ça prend beaucoup de

persévérance et de résilience. Ça demande aussi une grande capacité d'adaptation. Les commentaires racistes peuvent entraîner des remises en question sur le choix d'immigrer. Il suggère aux nouveaux arrivants de participer à des activités culturelles, de rencontrer des gens, de se faire des amis. Il y a beaucoup de gens qui sont gentils ici à Rivière-Rouge, affirme-t-il. Il dit qu'il a lui-même de nombreux amis de longue date. Ça a été plus facile de se faire des amis ici qu'à Montréal. Il ne faut pas avoir peur de montrer notre valeur et il ne faut pas s'arrêter aux commentaires désobligeants, continue-t-il. Plusieurs personnes autour de lui ont évolué avec le temps et leur perception a changé. Les gens ont peur de l'inconnu, mais avec le temps ils apprennent à nous connaître et se rendent compte que nous ne sommes pas si différents.

LE GRAPHITE AU PARC KIAMIKA

Si d'aucun croyait que la résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge l'été dernier s'opposant à l'activité minière aux abords du Parc régional Kiamika avait mis un frein au dossier, détrompez-vous. En fait, la compagnie ontarienne Northern Graphite s'est portée acquéreur du claim Mousseau Ouest le 5 octobre dernier. Le processus est déjà enclenché pour l'opération d'une mine à ciel ouvert de plus d'un kilomètre carré et de 170 mètres de profondeur dans et aux abords du parc. Et si les arguments des associations de lacs et des citoyens ne convainquent pas le gouvernement, la mine pourrait être en opération d'ici 18 à 24 mois.



Cette acquisition a fait naître un sentiment d'urgence à l'Association des propriétaires du Réservoir Kiamika (APRK). Son président, Raymond Carrier, a accepté de nous en parler. D'entrée de jeu, mentionnons que la mission de l'APRK est de veiller à la qualité de l'eau du lac et du chemin du Lac-Kiamika, nous dit-il. L'organisme porte aussi une attention spéciale aux espèces envahissantes dans le lac. L'exploitation d'une mine de graphite dans le Parc régional aurait un impact négatif sur tout le milieu naturel et la biodiversité de cette aire protégée.

La présence d'un dôme lumineux la nuit, le bruit de fond

constant et les conséquences de l'exploitation minière sur la nappe phréatique ne pourraient qu'éloigner les visiteurs du Parc venus pour profiter de la quiétude de la nature.

La résolution adoptée par la ville l'été dernier a malheureusement eu peu d'impact auprès des autorités gouvernementales. En effet, nous

explique M. Carrier, l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme donne préséance aux compagnies minières sur les municipalités. Ces dernières ont peu de voix au chapitre. Les minières règnent sur le territoire. Elles peuvent même exproprier un résident pour mener leurs activités, parce qu'en fait les propriétaires de terrains ne possèdent pas le sous-sol de leurs lopins de terre, dit-il.

Un autre élément à considérer, le gouvernement exerce des pressions sur les compagnies minières pour que celles-ci trouvent le minerai nécessaire à la fabrication des batteries pour l'électrification des véhicules qui contribueront à sauver la planète des gaz à effet de serre. Et puis, l'activité minière est aussi synonyme d'enrichissement pour le Québec.

Pour commencer ses opérations dans le parc, Northern Graphite doit obtenir un bail minier du gouvernement en

ACHAT DES BILLETS POUR LES CAFÉS CITOYENS

Les billets sont en vente à la Boulangerie de Rivière-Rouge et à la Boutique La Bohémienne au coût de 5\$

remplissant certaines conditions, incluant une consultation publique démontrant l'acceptabilité sociale; un rapport favorable du BAPE (Bureau d'audience publique en environnement); et faire aussi la démonstration au ministère des Ressources naturelles et des Forêts que le projet sera rentable.

En décembre 2022, une rencontre a été organisée entre la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK), l'APRK, la Ville (le maire Lacasse et un conseiller), Hugues Jacquemin, PDG de Northern Graphite et Serge Théberge, chargé de projet à la compagnie. Pendant les échanges et pour calmer le jeu, M. Jacquemin a soutenu que ce ne serait pas une mine mais plutôt une carrière. Il a ajouté que le mineraïl serait transporté par 2 ou 3 convois de 3 ou 4 camions 2 fois par jour en empruntant des chemins forestiers. Selon les calculs de l'APRK, nous dit M. Carrier, ce sont plutôt 70 camions qui devront transporter le mineraïl jusqu'à l'usine de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles où il sera traité.

La mine de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles est la seule mine de graphite en Amérique du Nord. Pour maintenir ses opérations le plus longtemps possible et assurer du travail à la cinquantaine d'employés locaux, Northern Graphite y transporterait le mineraïl du Parc Kiamika. Ce mineraïl est concentré à 6,2%, une fois traité le pourcentage de graphite s'élèverait à 95%.

L'APRK et la SDRK ont fait parvenir des lettres d'opposition à ce projet à la compagnie minière, au premier ministre du Québec et aux ministres concernés. Ces lettres demandent au gouvernement de protéger le territoire et de ne pas autoriser l'attribution de baux miniers à Northern Graphite. Une pétition signée par 3 000 personnes s'opposant au projet montre que l'acceptabilité sociale n'existe pas.

M. Carrier explique qu'il existe d'autres secteurs qui se prêteraient mieux à l'activité minière, comme dans la région du Lac Guérêt à 285 km au nord de Baie-Comeau. La teneur en graphite de cette mine est de 20%. Il n'y a pas de résidences à proximité et il y a plus d'acceptabilité sociale pour les projets miniers. Toutefois, des négociations

avec les populations autochtones devraient être menées. Nouveau Monde Graphite s'est associé avec Mason Graphite pour le développement de ce projet dont les claims appartiennent à cette dernière. Northern Graphite recherche justement un site dans la région de Baie-Comeau pour la fabrication d'anodes.

Pour éviter que le projet du claim Mousseau Ouest voit le jour, nous dit Raymond Carrier, il faut convaincre les compagnies qu'il existe des endroits plus prometteurs que le Parc régional Kiamika. L'APRK travaille par ailleurs à créer un regroupement des associations de lacs de Rivière-Rouge, afin d'augmenter la mobilisation, démontrer l'absence d'acceptabilité sociale et protéger ainsi les milieux naturels de la région. Une campagne d'affichage contre l'activité minière sera aussi lancée.

On verra si la mobilisation citoyenne aura suffisamment de poids sur les priorités gouvernementales pour avoir raison des ambitions de la Northern Graphite. C'est définitivement un dossier à suivre.

Raymond Carrier est le co-porte-parole de QLAIM, la Coalition québécoise des lacs incompatibles avec l'activité minière créée en janvier dernier et qui regroupe près de 100 associations de lacs dans différentes MRC du Québec. La Coalition QLAIM demande au gouvernement du Québec:

- de décréter immédiatement un moratoire sur l'attribution de nouveaux claims pour ne pas aggraver la situation;
- de rapidement mettre sur pied un groupe de travail avec tous les acteurs impliqués, dont la Coalition QLAIM, afin de réviser les orientations gouvernementales qui régissent l'identification des Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) au Québec; et
- d'abolir la préséance de la Loi sur les mines sur les autres lois d'aménagement du territoire, notamment en abolissant l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La Pause Café est un journal citoyen qui informe la population de la Ville de Rivière-Rouge et de la Vallée de la Rouge.

Rédaction: Pauline Dugré, **Photos et mise en page:** Sidney Jervis.

Pour des suggestions ou pour apparaître dans La Pause Café, contactez René Nantel au 438.393.2923 Ou Pauline Dugré au 873.564.8133

Pour nous suivre sur Facebook: @comitecitoyensrr **Consulter notre site Web:** <https://comitecitoyensrr.org/>

Par courriel: comitecitoyensrr@gmail.com

Par la poste: Comité des Citoyens de Rivière- Rouge, 1599, chemin Lacoste, Rivière-Rouge, QC, J0T 1T0

NDLR: Les commentaires exprimés dans ce journal ne correspondent pas nécessairement avec les vues du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge.